Chronique

FONTAINEBLEAU ET MORITZBURG

On ne peut guère quitter Dresde ni le centenaire d'Auguste le Fort, sans aller jusqu'à Moritzburg, qui, à une demi-heure de là, est un des plus beaux châteaux de l'Allemagne. On l'aperçoit tout à coup au loin dans la forêt, solitaire dans une ceinture d'étangs. Avant de le visiter on atteint une clairière environnée de fils de fer. Là, tous les jours, à trois heures, les valets de chiens sonnent de la trompe. Les animaux de la forêt connaissent ce signal. On voit arriver de l'horizon les sangliers et les cerfs. Quand je suis passé là, un troupeau de sangliers parfaitement paisibles formait une assemblée pleine de ronchonnements, tandis qu'un homme jetait à la volée, comme s'il la semait, une pâtée jaune. Plus loin de vieux cerfs, chacun entouré de ses biches, se tenaient majestueusement immobiles. L'un d'eux renversa la tête et brama. Ces animaux sont dans la plus entière liberté. Ce sont les spectateurs qui, dans leur enclos, sont enfermés et font figure de ménagerie. Le repas fini, toute la tribu sauvage, du marcassin au solitaire, et du daguet au vieux cerf, rentre dans les mystérieuses demeures de la forêt, et où on ne la revoit plus. On a essayé de sonner le repas le soir. Les bêtes ne sont pas venues.

Moritzburg a été construit, au seizième siècle, par l'électeur Maurice. C'était alors un petit donjon carré, isolé au centre d'une enceinte, qui était bastionnée elle-même de quatre tours rondes. On garde un petit modèle de bois de cette demeure encore toute féodale. Elle a été entièrement refaite par Auguste le Fort. Les constructeurs de ce prince ont rempli toute l'enceinte des courtines, de sorte que le château rejoignant les tours, celles-ci, surélevées, ont fait désormais partie de la façade. Un magnifique terre-plein, soutenu par des terrasses, précède cette façade. Des balustrades sont animées de statues. La vue s'étend sur un paysage d'étangs et une ceinture de forêts.

J'ai eu la bonne fortune d'être conduit à Moritzburg par le savant et charmant M. Hensler, qui en est le conservateur. Quel que soit l'intérêt de cet immense musée, je ne vous conduirai pas, à mon tour, dans ce dédale de salons, parmi les plus belles porcelaines, les tableaux, les meubles, les livres, les souvenirs de toute sorte. Nous ne verrons pas l'immense salle à manger, extraordinairement claire, où, suivant l'usage de l'architecture baroque, les fenêtres encadrent des paysages composés en tableaux. Le grand couvert de vermeil est encore dressé. La signature de Pierre le Grand figure au livre des convives. Nous ne nous arrêterons ni dans le hall d'entrée, décoré de massacres, ni devant la tenture de plumes venue d'Espagne. Nous ne verrons pas les bois du cerf à soixante pointes, présent du roi sergent. Nous ne verrons pas la bibliothèque de l'électrice Maria-Antonia, et l'incunable de *la Divine Comédie* qu'elle avait acheté. Au dix-neuvième siècle, le prince Jean, celui qui devint, en 1854, le roi Jean, renouvelant ce culte héréditaire, traduira Dante. Ce roi écrivain avait pris un beau pseudonyme. Il signait Philalethes, l'ami du vrai.

Mais M. Hensler va nous conduire dans la salle de pierre, qu'il a restaurée. Elle occupe tout le centre de l'ancien bâtiment, et par conséquent du château entier. Elle s'élève sur deux étages à une hauteur de douze mètres, — la hauteur d'une maison de quatre étages. Mais il est évident qu'elle n'a pas été destinée à une pareille élévation. A mi-hauteur du mur, on voit déboucher une porte. On frémit en pensant à l'imprudent qui, en suivant ce corridor du premier étage, ouvrirait cette porte, et viendrait se fracasser. Par bonheur, aucun corridor n'y conduit. Le pavement est de grès; les chaises, qu'on soulève à peine, sont de serpentine. Il y a au mur des têtes d'élan et des portraits d'électeurs. Mais surtout au-dessus de deux portes opposées, il y a deux grandes tapisseries dont l'une nous arrête aussitôt; car il est aisé d'y reconnaître Louis XIV dans son extrême vieillesse et une dame à coiffe noire qui est Mme de Maintenon. — Que font-ils là? C'est ce que M. Hensler a raconté dans une charmante brochure, que je vais résumer et qui nous ramène en France.

Les jeunes princes faisaient pour leur instruction le tour des cours d'Europe. C'est ce qu'on appelait leur *kavalier tour*. Le fils d'Auguste le Fort n'échappa point à cet usage. Même son voyage, d'une longueur inaccoutumée, dura sept ans. Il est vrai qu'il s'y mêlait des questions de religion et de politique. L'électeur-roi rêvait pour son fils un puissant Etat, unissant la Saxe et la Pologne. Le mariage du prince avec une archiduchesse devait sceller l'alliance des Wettin et des Habsbourg. La condition de toute cette grandeur était le passage au catholicisme. Dans le berceau même de la religion réformée, le passage était délicat. On éloigna donc le jeune prince, et en 1711 il prit congé de son père. Après avoir passé en Italie, il arriva à Paris au début de septembre 1714, sous le nom de comte de Lusace. Il était accompagné de son gouverneur, le baron Hagen, et du comte Koss, palatin de Livonie. La cour était à Fontainebleau. La tapisserie que nous venons de voir montre la présentation du jeune prince au roi, à la fin du mois. Entre le vieux monarque et lui qui s'incline, on voit une femme de haute taille et de figure imposante, qui paraît désigner celui-ci à celui-là. C'est la duchesse d'Orléans, la Palatine, Liselotte enfin. Par ses lettres, écrites dans un jargon extraordinaire, nous pouvons suivre toute l'histoire.

Le 6 septembre, elle écrit à sa demi-sœur Louise que le prince électoral de Saxe est arrivé la veille à Paris, et qu'on l'attend tous les jours à Fontainebleau. Mais le pseudo-comte de Lusace se trouvait sans doute bien sous son incognito, car il se fit attendre près de trois semaines. Enfin, le 27, Liselotte écrit : « Le prince électoral est venu après neuf heures, et je l'ai présenté au roi après souper. Il a fait au roi un grand compliment sans embarras, tout à fait avec de bonnes manières, tout à fait bien : *ohne ambarras recht mitt gutter Manir, recht woll.* C'est un beau garçon, grand pour son âge; il a bien une demi-tête de plus que Monsieur son père. Il est de bonne mine. Il plaît à tout le monde et n'est pas affecté. Hier, il a chassé avec tant de joie qu'il faisait plaisir à voir. »

Mais voici qu'un journal allemand, racontant l'entrevue, prétend que la Palatine a appelé Louis XIV : *Sire*. Elle proteste. « De ma vie, je n'ai appelé le roi « sire », mais « monsieur ». Tel est en effet le privilège des enfants de France. Il s'arrête d'ailleurs à eux, et les petits-enfants de France, comme le fils et la fille de la Palatine, n'y participent pas. Pour elle, elle a dit exactement (je conserve son orthographe expressive) : « Monsieur, voici le prince électoral de Saxsen, qui souhaitte, que je le pressente à Votre Majesté. » Là-dessus, le prince a fait son compliment, et si bien que le roi et toute la cour l'ont approuvé : « *Hatt gleich desz Kœnig undt gantzen Hoffs aprobation dadurch erworben.* » Louis XIV a répondu fort poliment. Le prince a présenté à son tour Koss et Hagen, qui ont fait bonne impression. Hagen parut à la Palatine un homme qui s'entendait à tout. Il aurait voulu que Liselotte parlât religion à son élève, lequel n'était converti que depuis deux ans. Très sagement, la Palatine répondit que la prédication n'était point l'affaire des femmes, et que, quant à elle, Notre Seigneur ne l'avait pas envoyée pour être apôtre. Le jeune homme semblait un peu effrayé par sa compatriote. « Il réussit très bien ici, écrit-elle le 14 octobre, mais avec moi il est tout à fait farouche; je crois que mon vieux visage lui déplaît, mais je n'en peux pas changer. » Quelques jours plus tard, elle lui transmet les compliments de sa sœur. Il répond par une grande révérence, mais sans dire un mot. Il est si timide qu'il prend peur de tout. « Il se peut aussi que je lui déplaise parce que je suis une vieille femme; mais c'est une chose qui ne changera pas et qui deviendra pire tous les jours. Je ne crois pas que rien lui plaise ici, hormis la chasse. Il est choqué de tant de fard que les femmes mettent. » De la fin d'octobre, où elle a quitté Fontainebleau, jusqu'à la fin de mai, elle ne l'a pas vu six fois. Il est à Paris, et elle à Versailles. Comme elle n'a ni *musiq*, ni jeu, ni société, qu'elle vit pour elle et *hanthire* peu les gens, il ne vient pas la voir. Elle ne lui en veut pas. Elle reconnaît que 18 ans et 62 ne vont pas ensemble. Elle estime que tout le monde le trouve charmant. Seulement il parle peu, et il faut lui arracher les mots. Mais ce qu'il dit est bien dit. On voit qu'il est intelligent et agréable. Le 28 mai 1715, il prit à Marly congé de Louis XIV. Il ne restait guère au vieux roi de soixante-dix-sept ans que quatre mois à vivre. Mais les relations des cours de France et de Saxe n'étaient pas finies. L'adolescent qui venait d'être l'hôte du grand roi était destiné à être lui-même le grand-père de trois rois de France. Sa fille Marie-Josèphe épousa, comme on le sait, le dauphin, fils de Louis XV, et fut la mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

Frédéric-Auguste était resté à Paris près de neuf mois. Le portraitiste à la mode, Hyacinthe Rigaud, avait fait de lui le charmant portrait où on le voit, tout lumineux de jeunesse, debout, en armure, les pieds bien rassemblés, un peu lutteur de foire, prince pourtant, un bâton de commandement à la main, le grand manteau d'hermine volant autour de lui, tandis qu'un nègre, courant devant un ciel d'orage, lui apporte son casque empanaché. Ce portrait, qui est à Dresde une des belles images de l'art français, fut gravé, trente-cinq ans plus tard, par Balechou. Mais le graveur eut la faiblesse de garder devers lui quelques épreuves. Convaincu, il fut chassé de l'Académie et alla mourir dans le Midi, où il était né.

Mais la connaissance la plus importante en conséquences que le prince électoral ait faite à Paris fut celle du peintre Louis Silvestre, qui, engagé le 7 janvier 1715 par Auguste le Fort, allait vivre tout son âge d'homme à Dresde, et ne rentrer en France qu'à soixante-treize ans, en 1748. Pour son coup d'essai, Silvestre voulut montrer ce qu'il savait faire dans l'un et l'autre genre, l'historique et l'allégorique, et il prit tout naturellement pour sujet le séjour à Paris du fils de son nouveau maître. Il composa deux tableaux, qui sont aujourd'hui à la résidence de Dresde. L'un représente précisément la réception du prince électoral par Louis XIV. C'est celui-là tout en portraits, avec, au centre, l'imposante figure de la Palatine en robe rose brochée d'or, qui devait porter témoignage de la fidélité de Silvestre à traduire le vrai. Pour l'autre, celui où il comptait donner cours à sa fantaisie, il choisit les adieux du jeune prince à son père en quittant la Saxe. Auguste Ier, imposant et drapé à la romaine, se tient sur un degré devant un palais. Le prince électoral, une marche au-dessous, met la main sur son cœur et regarde tendrement une déesse que son père a convoquée pour accompagner le jeune voyageur. Cette déesse accourt, casquée, empanachée, court vêtue, armée de la lance et du bouclier. C'est la Sagesse. C'était vraiment pour elle une occasion unique de faire la connaissance d'Auguste le Fort. Il lui recommande son fils, ce qui est, chez ce père de huit bâtards, d'une inconséquence assez plaisante. Mais les pères sont ainsi. Des génies volent dans le ciel, des amours jouent au bas du degré avec les feuillets de l'Histoire, et les chevaux impatients frappent du pied.

Or, l'année précédente, le roi avait fait venir de Berlin un certain Pierre Mercier, originaire d'Aubusson, pour y être inspecteur des tapisseries, c'est-à-dire pour fonder une manufacture. Il lui donnait mille écus par an. Il lui donna pour modèle les deux tableaux de Silvestre. De là les deux magnifiques pièces que nous venons de voir à Moritzburg. Elles ont quatre mètres sur six, et elles ont coûté 6,760 écus. On pourrait les prendre pour des Aubusson. Mais la signature nous avertit : P. Mercier, à Dresden, ano 1716. Après la mort de Mercier, ce fut un autre Français, et de même origine, Nermot, qui dirigea la manufacture. Moritzburg a deux panneaux de lui, de 1735. Quant à Silvestre, ses œuvres sont innombrables : toute la cour de Saxe a été peinte par lui.

Ne prétendons pas que l'Allemagne du dix-huitième siècle fut toute française; l'influence italienne, l'influence hollandaise dans le Nord, l'influence viennoise dans le Sud, heurtaient et parfois dominaient la nôtre. Le pays lui-même produisait d'excellents artistes. Mais, enfin, le français l'emportait, et nous sommes bien ingrats envers tous ces messagers que nous avons à ce moment envoyés au loin. Hors les spécialistes ou les voyageurs, qui connaît Silvestre ? Qui connaît Pesne, dont on peut voir en ce moment une admirable exposition au Schloss de Berlin ? Je sais qu'il est question d'une exposition des écrivains français qui ne sont pas nés en France. Les princes allemands devraient y figurer. Ils écrivaient en français, et parfois avec grâce. Mais ce sont des écrivains ignorés, qui dorment dans les archives. Dans les ouvrages d'histoire, leurs lettres sont en général traduites en allemand. Une anthologie des textes authentiques ne serait pas sans saveur.

HENRY BIDOU.

ARMEE

Dans l'état-major général

Le général Lefort, nommé au commandement de la 11e région, en remplacement du général de Patourneaux, prendra possession de son poste le 19 octobre.

Le général de division des troupes coloniales Freydenberg a été mis à la disposition du ministre des affaires étrangères comme membre français de la commission de la Société des nations qui doit se rendre au Chaco, conformément à la résolution adoptée le 3 juillet par le conseil de la Société des nations.

Le général de brigade Febvrel, inspecteur général des munitions, est placé dans la section de réserve.

MARINE

Le « Commandant-Teste »

Le convoyeur d'aviation *Commandant-Teste* appareillera de Toulon le 18 octobre pour les côtes du Maroc et le détroit de Gibraltar où il fera, pendant une période de 45 jours, des expériences avec un nouvel appareil gyroscopique contre le roulis.

AIR

La ligne aérienne France-Congo

Le ministre de l'air a réuni récemment une conférence à laquelle étaient représentés les ministères des affaires étrangères, du budget, de l'intérieur et des colonies.

Au cours de cette conférence a été examinée l'organisation de la ligne d'Afrique. Les disponibilités résultant de la concentration des anciennes compagnies exploitantes en un organisme unique « Air-France » apparaissent, en effet, comme suffisantes pour permettre, sans envisager de nouvelles charges, l'ouverture à l'exploitation, en 1934, de la ligne France-Congo.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le 26e congrès des groupements commerciaux et industriels de France

La Confédération des groupements commerciaux et industriels de France a tenu hier son assemblée générale annuelle et a procédé à l'élection de son président.

M. Edouard Duhem, membre du comité directeur de la confédération, président de la chambre de commerce du Jura, président du syndicat général de l'épicerie en gros de France, a été élu président et a déclaré ouvert le 26e congrès national.

M. Victor Constant, ancien député, conseiller municipal de Paris, a donné lecture du cahier de revendications de la confédération. Il se résume ainsi :

1° *Au point de vue impôts :*

Ni nouvel impôt ni charge accrue; l'impôt payé par tous; généralisation rapide de la taxe unique dans l'intérêt de l'Etat et de l'égalité fiscale;

2° *Au point de vue de la concurrence :*

a) L'application intégrale de l'impôt aux coopératives de consommation, ayant préalablement demandé et obtenu que nulle société ne soit admise à se qualifier coopérative si elle vend ou cède ses produits à d'autres qu'à ses membres;

b) La suppression réelle des économats d'usine légalement supprimés;

c) La défense immédiate et formelle de faire, pour le compte de sociétés coopératives ou autres, des actes commerciaux dans les locaux de l'Etat;

d) La réglementation du colportage et du déballage et des soldes par intervention directe de l'autorité centrale se substituant d'office à l'autorité municipale défaillante;

e) L'interdiction absolue des commerces clandestins par où s'écoulent les marchandises les plus suspectes et les moins françaises, au grand détriment du travail national et de la consommation;

3° *Au point de vue de la crise :*

a) Cesser le régime des subventions et allocations à toutes les œuvres et initiatives qui n'ont pas un caractère d'assistance ou de bienfaisance ou qui ne sont pas génératrices de travail et d'améliorations indiscutables;

b) Récupérer les sommes qui lui sont légitimement dues par prêts ou avances et dont la détention, par des tiers, constitue au bénéfice de ceux-ci des privilèges inadmissibles;

c) Enfin procéder à des réductions de traitement proportionnelles à celles que les circonstances économiques ont imposées à toutes les catégories de travailleurs : ouvriers et employés de l'industrie et du commerce, le fonctionnaire ne pouvant être un citoyen privilégié.

Ensuite, des rapports ont été présentés et discutés sur les questions suivantes : assurances sociales, allocations familiales, les économies nécessaires et les économies possibles.

Aujourd'hui, la discussion des rapports continuera. A 17 h. 30 les congressistes seront reçus à la chambre de commerce de Paris, et à 20 heures un banquet officiel aura lieu, sous la présidence de M. Garnier, président de la chambre de commerce de Paris.

Le Décor de la vie

A LEVALLOIS-PERRET (1)

Tandis qu'à Saint-Ouen, on ne distingue guère du magma contemporain que la petite église du Sacré-Cœur, récemment édifiée par le bon architecte Nicod, qui a réussi là une œuvre pleine de réminiscences, mais émouvante, à Clichy l'esprit moderne se manifeste par un de ces ouvrages humains dont l'importance franchit les limites de la commune, du département, de la France même. Le nouvel hôpital Beaujon, qu'on achève de construire à Clichy et qui doit remplacer le vieil hôpital Beaujon de Paris, domine le vieux pays qui l'entoure, non seulement de toute sa masse, mais parce qu'on y discerne cette corrélation entre les idées-forces de notre époque et leur expression monumentale, sans quoi il ne sera pas de véritable architecture. Les juristes pourront ergoter sur la hauteur, les esthéticiens discuter de la construction en terrasse, qu'importe! cette grande et belle chose satisfait à la fois la raison et le regard.

La raison : il est logique de considérer le service des hôpitaux comme celui du front pendant la guerre : en première ligne, à Paris même, des postes de secours immédiat; en deuxième, dans les communes de la périphérie, le séjour obligé des grands blessés; en troisième, à 20 kilomètres et plus du centre de la capitale, l'hospitalisation. Le transfert de l'hôpital Beaujon de Paris à Clichy est la première étape d'une évolution de l'Assistance publique, qui a pour elle les urbanistes, et, contre elle, hélas! parfois, les grands maîtres de la médecine, peu soucieux de changer leurs habitudes mondaines. On regrettera seulement que le nouvel hôpital, insuffisamment éloigné de l'agglomération parisienne, soit situé en pleine saturation industrielle. A quoi répondent, en partie, la hauteur de treize ou quatorze étages et l'isolement de l'édifice par des espaces libres. Je veux seulement indiquer les grandes lignes. Une rue sépare le nouvel hôpital des usines qui s'étendent jusqu'à la Seine. En bordure de cette rue, les bâtiments où logera le personnel, y compris les internes. Le bâtiment principal, tout en briques, qui constituent les murs et recouvrent même l'ossature de ciment pervibré, s'implante de l'est à l'ouest, de telle sorte qu'une face est exposée au nord, l'autre au midi. Celle du midi est dévolue aux malades hospitalisés, les douzième et treizième étages, en retraits successifs, demeurant réservés aux tuberculeux, à cause de la pureté de l'air et des terrasses ou *solaria* dégagés par ces retraits. Des ailes dirigées du sud au nord flanquent cette façade en dents de peigne, si l'on peut dire, assurant l'insolation presque continue des dortoirs et des chambres. Aux extrémités, jusqu'à concurrence de cinq étages, se dressent les bâtiments consacrés à la chirurgie, à l'est ceux de la chirurgie septique, à l'ouest ceux de la chirurgie aseptique. Toute cette façade sud se compose de manière à accentuer l'effet de verticale, par des fenêtres en hauteur, alternant avec des pilastres pleins. Une galerie technique, où passent les adductions d'eau et de chauffage couronne l'édifice.

La façade nord, composée plutôt dans le sens horizontal, est dévolue aux services, tels que pharmacie, lingerie. En sous-sol, les cuisines. Au centre, le principal groupe élévatoire. On y accède à deux degrés : au degré supérieur, par une double rampe ascendante, réservée aux voitures d'ambulance; au degré inférieur, par une rampe descendante, située entre les deux branches de la précédente et réservée aux visiteurs, ainsi qu'aux médecins. Un frontispice majestueux solennise cette entrée de la façade nord, flanquée, elle aussi, de bâtiments « en dents de peigne », moins élevés que ceux de la façade sud et attribués à la consultation. Enfin, à l'extérieur, vers l'est, de manière à ne pas rabattre sur l'hôpital les fumées poussées par le vent dominant, l'usine de l'hôpital s'implante du sud au nord : elle sert à la désinfection, au blanchissage, au lavage, au chauffage, à la transformation électrique. La haute cheminée de ciment cannelée accroche bien la lumière. J'insiste sur la connexion des services qui se tiennent, se secondent, mais ne s'encombrent pas les uns les autres. Au total, mille lits.

Cette citadelle de l'hygiène s'impose au regard, de partout comme le leitmotiv d'une préoccupation de la société moderne. Il est à l'honneur de celle-ci d'avoir proposé à ses architectes ce programme : il vaut bien celui d'un pavillon de chasse. De Saint-Ouen, comme de Levallois, vous apercevez l'hôpital de Clichy, tendu dans le ciel gris comme un immense et délicieux tapis rose saumon. Il est au moins singulier qu'une telle architecture, à la fois simple et complexe, ait requis tant de maîtres d'œuvre. A chacun sa part : à M. Cassan et à son ancien associé, M. Plousey, le mérite d'une conception à laquelle M. Patouillard n'a pas ménagé ses conseils; à M. Walter et à M. Cassan, le mérite de l'exécution.

Les yeux emplis de cette anticipation sur le grand Paris de l'avenir, j'ai pénétré sur le territoire de Levallois-Perret. Cette ville, la plus importante de la banlieue avec Saint-Denis, reflète parfaitement la médiocrité de ses origines. Elle n'a même pas l'honneur de figurer, comme ses voisines, sur la carte des chasses. Alors, en effet, dans cette plaine de Villiers, que longent au sud le chemin de Versailles à Saint-Denis, et au nord la Seine, on ne distinguait que des noms de lieux dits : la remise de Galipaux, la remise de Gueule-de-Loup, la remise de la Vigne-aux-Prêtres, la Planchette, la remise du Bac-d'Asnières. L'ordonnance de deux jardins, l'un à la limite de Neuilly, l'autre au centre, à la Planchette, s'enlevait sur le pointillé des vignes et des champs. Une double rangée d'arbres, sans doute des ormes, accompagnait la route de la Révolte, comme une double file de gardes escorte un carrosse royal.

Que reste-t-il de ce passé campagnard? Même les noms de lieux-dits ont été rayés de la carte. Il n'y a pas, que je sache, une rue dont l'appellation rappelle ces termes d'autrefois qui donnaient la clef, sinon des champs, du moins de leur origine secrète. Rien n'initie mieux à l'esprit (?) qui préside à cet ostracisme que certaine délibération prise, le 3 mai 1846, par la municipalité de Clichy : « Le maire communique au conseil la lettre du M. Reis, architecte à Paris, chargé de la construction des habitations qui s'élèvent en ce moment près du chemin de Courcelles et de l'avenue de la Révolte, au lieudit de la Vigne-aux-Prêtres. Il exprime, au nom de nouveaux propriétaires, le vœu de désigner cette récente agglomération de maisons « Village Levallois », nom du propriétaire dont les soins donnés à l'exécution de ce projet ont amené la réussite. Un nouveau village s'élève, en effet, à l'endroit dont il s'agit. La coopération de M. Levallois pour sa formation a été d'une utile influence. Puisque les habitants de ce lieu paraissent désirer lui donner le nom de l'homme dont l'intelligence et les démarches l'ont fait naître, il est sans inconvénient d'accéder à leurs vœux, malgré l'ancien usage établi de qualifier un nouveau hameau du nom du lieu où il s'élevait. Or, ici, c'est la *Vigne-aux-Prêtres*. Des vignes, il n'y en a plus; grâce à Dieu (*sic*), la suppression des corporations monacales ne permet plus aux prêtres de posséder à titre seigneurial des domaines et des terres, fermes ou vignes, du moins officiellement. Il n'est donc pas possible de baptiser le nouveau village avec l'ancienne légende. Le conseil, après en avoir délibéré, est d'avis que le hameau qui s'élève au lieudit la Vigne-aux-Prêtres soit désigné par ces mots : *village Levallois.* »

Quel est donc cet homme « dont l'intelligence et les démarches ont fait naître » Levallois, quel est donc ce parrain? Un bistro. Son activité débrouillarde le désigna à un notaire de Neuilly pour mettre en vente les terrains avoisinant le chemin de Courcelles. Levallois est le prototype des lotissements médiocres, le modèle achevé de la laideur qui entoure Paris. On a eu beau accoter à son nom celui de Perret, déformation du mot Champerret, du latin *campus petrosus*, champ pierreux, Levallois est toujours Levallois, « au Valois », comme disent les chauffeurs de taxi, qui ont un sens supérieur de l'urbanisme.

Il fallut attendre l'année 1866 pour que la qualité de commune fût reconnue à ce nouveau village. L'ouverture de la ligne de Paris à Auteuil, en 1854; l'extension des limites de Paris jusqu'aux fortifications, en 1860; la transformation du bois de Boulogne voisin, augmentèrent la population de Levallois-Perret. En 1867, elle comptait 10,000 habitants. Aujourd'hui, elle en compte quelque 75,000, qui l'ont remplie jusqu'à ses bords. Dans cette ville, pareille à un damier, on circule mal. Aucune diagonale, aucun point de repère. Sauf quelques maisons de la rue Gide et des abords de l'église, qui rappellent le village créé en 1846, d'un style Louis-Philippe, empreint de bonhomie bourgeoise, rien ne différencie les quartiers. Des rues larges tout juste de dix à douze mètres, bordées d'immeubles aussi élevés que ceux de Paris, et d'une architecture médiocre. Le long des trottoirs, devant les garages et les ateliers, des voitures alignées indéfiniment : on est ici au royaume des chauffeurs de taxi, qui viennent y remiser.

Perpendiculairement à la Seine que longe le quai Michelet, il faudrait élargir deux rues parallèles, la rue Anatole-France et celle du Président-Wilson; transversalement, la rue Gide, qui prolonge l'avenue du Château, à Neuilly, et se dirige vers le garage du réseau de l'Etat, à Clichy; la rue Kléber et la rue Jean-Jaurès. Environ 50 hectares d'espaces libres seraient nécessaires à la cité. Elle ne dispose que de 2 hectares au jardin public, et d'un hectare à l'hôtel de ville.

Ces deux jardins sont tout ce qui reste du dix-huitième siècle. Des deux grandes propriétés que signale la carte des chasses, celle de la Planchette fut acquise par la commune en 1924; des anciens communs, seuls vestiges du château de l'époque Louis XVI, on a fait une mairie; du parc, un jardin public. La seconde propriété, en bordure de la rue de Villiers, s'est-à-dire à la limite de Neuilly, est devenue la fondation Greffulhe : aucun de ses bâtiments n'est ancien; seul, le jardin conserve quelques allées du tracé primitif. L'église, de style roman, est décente, sans plus. L'hôtel de ville, bien dégagé, ne manque pas de grandeur. Le département propose à la commune d'adopter le *zoning*, c'est-à-dire la spécialisation des quartiers, avec un quartier industriel en bordure de la Seine, un quartier d'habitation en bordure de Neuilly, ainsi qu'au centre de la ville, près de l'hôtel de ville, de l'église et des jardins. Mais la commune refuse. Ce qui fait sa richesse, ce sont les garages. Or, le zoning aurait pour effet d'interdire en certains endroits les garages, qui sont des établissements de deuxième catégorie. N'avais-je pas raison d'écrire que Levallois reflète la médiocrité de ses origines?

LÉANDRE VAILLAT.

(1) Cf. *le Temps* des 4 et 11 octobre 1933.

ART ET CURIOSITÉ

Vente de la bibliothèque du château de Nikolsburg

Notre correspondant particulier de Vienne nous téléphone :

Le prince Dietrichstein, dont les grandes propriétés de Nikolsburg ont été coupées en deux par la nouvelle frontière austro-tchèque et dont la fortune a été, de ce fait, très atteinte, vendra prochainement, en Suisse, la magnifique bibliothèque du château de Nikolsburg, formée notamment par un cardinal de sa famille.

La commune de Venise acquiert « le Triomphe des arts » de Tiepolo

La commune de Venise vient d'acheter pour la somme d'un million de lire le tableau de G.-B. Tiepolo, « Le triomphe des arts » de la collection Dona della Rose.

L'exposition du concours Claraz

L'exposition des projets du 9e concours de l'association pour favoriser l'illustration des livres en France aura lieu dans les salons de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 44, rue de Rennes, aux dates suivantes. Avant jugement 27 et 28 octobre, de 14 heures à 18 heures. Après jugement, lundi 30 octobre, de 14 heures à 18 heures.

— Au musée du Louvre, mardi 24 octobre, réouverture de l'office d'enseignement par les musées, avec le concours de nombreux historiens d'art, membres de l'Institut, conservateurs des musées nationaux, professeurs à la Sorbonne. Les conférences auront lieu les mardis et samedis, à 14 h. 45, 4, quai des Tuileries. Programme remis gratuitement.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Les étoiles filantes du 9 octobre. — M. Esclangon donne des détails sur le phénomène qui a été observé dans tous les observatoires français. Depuis le 27 novembre 1885, on n'avait pas enregistré, dit-il, d'averse météorique aussi importante. Il s'agissait alors des débris de la comète de Biéla. Les pluies météoriques sont dues, en effet, à la pénétration dans l'atmosphère de corpuscules provenant de la désagrégation de comètes et que le frottement de l'air illumine et volatilise. Si l'averse météorique du 9 octobre a surpris par son importance, elle n'a pu être considérée comme inattendue. Des essaims peu denses avaient été déjà signalés les 9 octobre 1920 et 1926, en relation avec l'orbite de la comète périodique découverte en 1900 par M. Giacobini (actuellement astronome à l'observatoire de Paris). Cette orbite rencontre, en effet, celle de la terre en un point où celle-ci passe chaque année le 9 ou le 10 octobre. La comète, en voie de désagrégation, abandonne, sur sa propre orbite, des corpuscules s'éparpillant sur cette orbite elle-même et sur une grande étendue de part et d'autre de l'astre. Il en résulte que lorsque la comète, avec son long cortège de corpuscules, revient vers nous, la terre rencontre, le 9 octobre de l'année du retour (c'est-à-dire tous les 6 ou 7 ans), l'essaim de corpuscules répandu sur une grande longueur de l'orbite de l'astre. Cette année, la comète a été observée au cours de l'été et la terre a, sans doute, rencontré une région beaucoup plus dense de l'essaim; c'est cette circonstance particulière seule qui était inattendue.

A la suite de cette communication, M. Fabry fait remarquer que l'incandescence des particules météoriques par le frottement de l'atmosphère n'est qu'une hypothèse; il serait aussi admissible d'invoquer l'incandescence des gaz de l'atmosphère.

D'autre part, M. de la Baume-Pluvinel communique les observations de Mme C. Flammarion et de M. Quénisset sur le même phénomène, observations qui ont été accompagnées de photographies.

Réaction de floculation. — MM. V. Chorine et R. Gillier, dans une note communiquée par M. Calmette, étudient le mécanisme de la floculation du sérum des paludéens en présence de mélanine (réaction d'Henry). Ils l'attribuent à l'accroissement de certaines substances dissoutes dans le sérum et peu ou pas solubles dans l'eau formolée employée pour cette réaction ainsi qu'à la concentration plus ou moins grande des sels contenus dans le sang.

Autres communications. — M. P. A. Dangeard communique une note de M. Pierre Dangeard sur le vacuome des grains de pollen et des tubes polliniques. — M. Cotton présente une note de M. Dufour sur un nouvel interféromètre et un travail de MM. Naherniac et Feyman sur le proche infrarouge. — M. Desgrez présente une note de MM. Fox et Roche décrivant la préparation et les propriétés de la chlorocruorine cristallisée. — M. Fabry présente une note de MM. Ménard et Volkringer sur l'effet Raman dans les solutions d'acide nitrique, une note de MM. Swings et Migeotte sur la fluorescence des vapeurs d'arsenic, et une note de M. Renoker sur les propriétés des verres contenant de l'oxyde de glucinium. — M. d'Ocagne communique un travail de M. Frolow sur les rapports existant entre les composantes undécennales des crues et des étiages du Nil et les taches solaires.

FEUILLETON DU Temps
DU 18 OCTOBRE 1933

LA MUSIQUE

A LA COMEDIE-FRANÇAISE : reprise de « l'Arlésienne », drame en trois actes et cinq tableaux d'Alphonse Daudet, avec symphonies et chœurs de Georges Bizet.

Correspondance.

La collection des chefs-d'œuvre nationaux, qu'on voit à la Comédie-Française, vient de s'augmenter de *l'Arlésienne*, pièce essentielle de notre trésor d'art dramatique moderne. Capitale acquisition non seulement du point de vue scénique, mais aussi du point de vue musical. Avec le sens aigu qu'il a des choses du théâtre, Pierre Brisson vous a analysé la tragédie pastorale d'Alphonse Daudet. Il ne me reste qu'à vous faire part des réflexions que suggère la partition entraînante, magistrale, de Georges Bizet.

Cette partition environne et pénètre, accentue, accomplit et achève l'épopée rurale d'Alphonse Daudet. Elle y met un couronnement et une magie. Elle relie les scènes entre elles comme par des anneaux d'or. Elle en étend, élargit la signification. Elle est plus qu'un parfait accompagnement lyrique du drame. Elle en est, pour ainsi dire, la seconde face, l'ampliation harmonieuse, le prolongement sonore dans l'espace. Car le durable monument dont vient de s'enrichir la Maison de Molière est double : littéraire et musical.

Bien que la remarque n'en ait pas encore été faite, il est facile d'observer que les personnages de *l'Arlésienne* ont des traits frappants de ressemblance avec les héros de *Carmen*. Frédéri, Vivette et Mitiflo sont, en quelque sorte, les figures, en premier état, de don José, de Micaëla et d'Escamillo. L'Arlésienne elle-même, qui n'apparaît pas objectivement dans la pièce, mais dont le visage dépravé, farouche et ensorcelant plane sur toute la tragédie, fait constamment songer à la Bohémienne Carmen. Pour camper les rôles du livret de leur opéra-comique, Meilhac et Halévy semblent s'être plus inspirés d'Alphonse Daudet que de Prosper Mérimée.

Jusque dans la musique, le parallélisme, sinon l'identité, est saisissant. La marche de « la Quadrilla », de *Carmen*, répond à *la Marche de Turenne* de *l'Arlésienne*, le motif mélodique qui caractérise Carmen et son fatalisme prend sa racine dans le thème qui nous définit l'Arlésienne et celui qui l'aime, la cantilène de don José, « la Fleur que tu m'avais jetée » est de la même puissante haleine, de la même allure que le prélude du troisième tableau de *l'Arlésienne* — l'admirable phrase en *mi* bémol, longue de trente mesures — etc. En somme, Georges Bizet a fait chanter, en partie, dans *Carmen* les récitants de *l'Arlésienne*. J'ajoute que le solo de flûte du prélude du troisième acte de *Carmen* et le chœur « Quant aux douaniers, c'est notre affaire », se trouvaient primitivement dans la partition de *l'Arlésienne*. Ainsi donc, *l'Arlésienne* est, d'une certaine manière, la première ébauche toute fraîche de *Carmen*. On mesure dès lors l'importance qu'il y faut attacher.

L'ouverture-prélude de *l'Arlésienne* est faite de trois parties : *la Marche de Turenne*, avec ses variations symphoniques génialement éployées, le motif mélodique de l'Innocent et le thème qui décrit tout ensemble l'Arlésienne et la passion torturante que Frédéri a conçue pour elle. *La Marche de Turenne* crée l'atmosphère de noblesse et de droiture anciennes, en même temps que le climat ensoleillé de la Provence. Quant à l'Innocent, on sait qu'Alphonse Daudet en a fait comme le personnage central, le symbole vivant et redoutable de son drame. Tant que l'adolescent demeure plongé dans son hébétude, un bonheur de surface abuse les habitants du Castelet. L'intelligence de l'Innocent ne s'éveille qu'au prix d'un sacrifice et d'une douleur immenses, qui formeront toute l'action tragique. Georges Bizet, en plaçant la figure de l'Innocent au début de sa composition, a compris à souhait la pensée intime et directrice d'Alphonse Daudet. A la fin de l'ouverture-prélude, les motifs de l'Innocent et de l'amour fatidique de Frédéri s'enlacent et luttent éperment; ils annoncent et résument les péripéties qui vont suivre.

Au premier acte, pendant que le vieux berger Balthazar raconte à l'Innocent l'histoire de « la Chèvre de M. Séguin », — autre symbole essentiel de la pièce d'Alphonse Daudet — la phrase mélodique, qui représente la pauvre ingénu, remonte de l'orchestre, faisant effort, t